



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@csp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

DOCUMENT D'INFORMATION

Projet pédagogique particulier Sports et aventure 2025-2026

*Viens vivre tes passions avec nous !
« Un esprit sain dans un corps sain »*

PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER

SPORTS ET AVENTURE



Période d'admission aux PPP (1^{re} secondaire) : 5 septembre au 7 octobre 2024 via : <https://admission.csp.ca/>

SPORTS et AVENTURE
MONT-BRUNO

- Un programme intense d'activités sportives (6 périodes sur un horaire de 9 jours).
- Des sorties sportives lors des périodes scolaires et lors des journées pédagogiques.
- Une initiation à une panoplie de sports : peteka, sports de combat, escrime, waterpolo, ballon-balai, hockey sur glace et plusieurs autres.
- Un épanouissement personnel à travers la pratique de l'activité physique.
- Un programme qui favorise l'engagement des élèves dans leurs études par le développement d'un grand sentiment d'appartenance.

ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO
221, boul. Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec),
<http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

Centre de services scolaire des Patriotes
Québec

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec





DESCRIPTION DU PROJET

Le programme Sports et aventure c'est :

- ✓ Six (6) périodes d'éducation physique par cycle de neuf (9) jours ;
- ✓ Le dépassement de soi par la pratique d'activités physiques ;
- ✓ La découverte de plusieurs sports non traditionnels ;
- ✓ Des sorties et des activités réservées aux élèves du programme *Sports et aventure* ;
- ✓ La participation d'entraîneurs et de spécialistes pour certaines activités ;
- ✓ Un regroupement d'élèves qui partagent la même passion.

Afin de répondre aux objectifs de formation, l'élève bénéficie d'un enseignement structuré auquel s'ajoutent des sorties et activités hors du commun, des projets, des tournois, etc.

Nous recherchons des candidats qui aiment bouger, curieux de découvrir de nouvelles activités sportives, autonomes, qui souhaitent apprendre et développer leur esprit d'équipe, ouverts aux projets de toutes sortes, qui ont une attitude positive face à l'école et qui désirent s'engager dans le programme lors des cinq années de leur formation secondaire.

CRITÈRES D'ADMISSION

Pour être admis dans ce programme, les élèves doivent :

I- Démontrer les qualités et les aptitudes suivantes

- Intérêt marqué pour l'activité physique en général (pas uniquement un sport en particulier) ;
- Goût de bouger et d'expérimenter une multitude de moyens d'action ;
- Souci de l'effort et du travail bien fait ;
- Intention de s'impliquer activement lors des cours et dans la vie sportive de l'école (tournois intramuros et sports parascolaires) ;
- Autonomie ;
- Ouverture d'esprit ;
- Attitude positive face à l'école.



2- Répondre au critère de sélection suivant

- Écrire une lettre de motivation en vue de l'approbation par les enseignants du département d'éducation physique et à la santé. ¹

3- Analyse du dossier scolaire

- Un élève pourrait se voir refuser l'accès au programme afin de ne pas porter préjudice à sa propre réussite académique ou celle des autres élèves du programme.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

C'est à travers des défis stimulants, mobilisant des connaissances, des compétences, des savoir-faire, des savoir-être et des habiletés que l'élève développera ses aptitudes motrices et qu'il pourra atteindre les objectifs fixés individuellement et collectivement.

Enseignement de l'éducation physique et à la santé

- Élèves de 1^{re} sec. : 6 périodes / 9 jours
- Élèves de 2^e sec. : 6 périodes / 9 jours
- Élèves de 3^e sec. : 6 périodes / 9 jours
- Élèves de 4^e sec. : 6 périodes / 9 jours
- Élèves de 5^e sec. : 6 périodes / 9 jours

À noter qu'il n'est actuellement pas possible de faire partie du programme Sports et aventure et de faire le cours de sciences enrichi en 4^e secondaire (STE). Veuillez vous informer auprès d'un de nos conseillers en orientation afin de connaître les possibilités pour maintenir sa place dans le programme et faire le cours de sciences enrichi (STE) autrement. Si l'élève (hors secteur) décide de se retirer du programme pour faire le cours de sciences enrichi (STE), il devra retourner à son école de secteur ou présenter une demande de choix d'école à Mont-Bruno.

Les élèves du 2^e cycle qui se retrouvent à chevaucher deux niveaux peuvent se voir retirer du programme s'il est impossible pour notre organisation scolaire de créer un horaire pour l'élève. L'élève hors secteur devra donc retourner vers son école de secteur présenter une demande de choix d'école à Mont-Bruno.

¹ Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent à l'école secondaire du Mont-Bruno uniquement.



COÛTS

Les coûts possibles pour la réalisation des activités spécifiques au programme devront être acquittés en début d'année scolaire.

Les frais non encourus seront remboursés sur l'état de compte.

Voici les détails des frais par élève pour l'année scolaire 2025-2026 par niveau.²

1 ^{re} secondaire	383,17\$
2 ^e secondaire	407,50\$
3 ^e secondaire	388,69\$
4 ^e secondaire	496,58\$
5 ^e secondaire	312,29\$

Le projet pédagogique particulier Sports et aventure de l'école secondaire du Mont-Bruno est un programme d'activités physiques qui s'adresse aux élèves des villes suivantes :

- Carignan, Chambly – McMasterville – Mont-Saint-Hilaire – Otterburn Park – Saint-Antoine-sur-Richelieu – Saint-Basile-le-Grand – Saint-Bruno-de-Montarville – Saint-Charles-sur-Richelieu – Saint-Denis-sur-Richelieu – Saint-Jean-Baptiste – Saint-Marc-sur-Richelieu, Beloeil et Saint-Mathieu-de-Beloeil.³

* Des élèves hors secteur peuvent présenter une demande de choix d'école afin d'intégrer le programme.⁴

Des frais de 187 \$⁵ pour le transport scolaire seront chargés aux élèves qui ne résident pas dans le secteur de notre école, mais font partie du territoire du Centre de services scolaire des Patriotes. Le secteur de l'école secondaire du Mont-Bruno dessert les villes suivantes :

- Pour les élèves de 1^{re} à 5^e sec. : Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand
- Pour les élèves de 4^e et 5^e sec. : Sainte-Julie

Coûts 2025-2026 ⇒ ceux-ci peuvent être révisés chaque année.

² Sujet à changements à la suite de la révision annuelle des frais chargés aux parents.

³ Si l'élève est hors du secteur du PPP, il doit présenter une demande de choix d'école ainsi qu'une demande de transport en place disponible annuellement. Si la demande de transport est autorisée, il est important de comprendre qu'elle peut être révoquée en tout temps pour donner une place à des élèves du secteur. Pour être prioritaire, votre demande doit être effectuée avant le 1^{er} juillet 2025.

⁴ En vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique, un parent peut soumettre au centre de services scolaire une demande de choix d'école pour son enfant. L'acceptation d'une demande n'est valable que pour une année et ne crée pas un droit de fréquentation de l'école choisie pour l'année suivante ni au transport. L'exercice de ce droit est assujéti à l'organisation scolaire et à la capacité d'accueil de l'école choisie. De plus, si l'élève décide de se retirer ou se fait exclure du programme, il devra retourner à son école de secteur si la demande de choix d'école est refusée.

⁵ Sujet à changement par le service de transport du CSSP.



DÉMARCHE D'INSCRIPTION :

PPP Sports et aventure :

1- Pour les nouvelles inscriptions à l'école secondaire du Mont-Bruno :

- Formulaire de demande d'admission dûment rempli. Pour les élèves de la 1^{re} secondaire uniquement le formulaire doit être rempli sur la console d'admission avec les documents demandés (<https://admission.csp.ca/>) l'inscription en ligne doit être complétée avant le 7 octobre 2024.
- Bulletin final de l'année précédente
- Dernier bulletin et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents
- Lettre de motivation d'environ 250 mots écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix. Parle-nous de toi, de ce qui t'anime, ce que tu aimes dans l'activité physique.
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu
- Formulaire de choix d'école dûment rempli et signé par les parents **pour les élèves hors secteur *** **seulement après la date du 7 octobre ***

2- Pour les élèves déjà à l'école secondaire du Mont-Bruno (la secrétaire remplira les espaces afin de s'assurer que la demande est complète) :

- Formulaire de demande d'admission dûment rempli et signé par les parents.
- Bulletin final de l'année précédente
- Dernier bulletin ET dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents.
- Formulaire de choix d'école dûment rempli et signé par les parents **pour les élèves hors secteur**.
- Pour les inscriptions en 1^{re} secondaire après le 7 octobre 2024 ou pour toutes autres demandes d'inscription, veuillez nous faire parvenir l'ensemble des documents au plus tard le **14 février 2025** par l'un des moyens suivants :
 - Par courriel (documents numérisés) à l'adresse suivante : secretariat-sec3.mont-bruno@cssp.gouv.qc.ca



École secondaire du Mont-Bruno

221, boulevard Clairevue Est

Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3

Téléphone : 450 653-1541

Télécopieur : 450 653-4000

Courriel : montbruno@csp.qc.ca

Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

- Par la poste, à l'attention de la secrétaire du niveau scolaire correspondant de votre enfant (ex. : Secrétaire de niveau secondaire I si l'inscription est pour le secondaire I en 2024-2025), à l'adresse suivante : 221 boulevard Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 5J3 ;
- Sur place, à l'accueil de l'école, remettre les documents à l'attention de la secrétaire de 3^e secondaire.



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@csp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

Date de réception : _____

Demande d'admission 202_-202_ PPP Sports et aventure

Pendant la période d'inscription officielle (tous les niveaux)

*** Ce document n'est pas une inscription officielle ***

Veillez remplir le formulaire et assurez-vous d'y joindre les éléments suivants :

- Dernier bulletin complet et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents
- Bulletin final de l'année précédente
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu
- Lettre de motivation d'environ 250 mots écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix * Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent à l'école secondaire du Mont-Bruno uniquement.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
Province :	Code postal :	Téléphone résidence :	
Date de naissance :		Numéro de fiche au CSSP :	
École primaire d'origine :		Niveau scolaire 2022-2023 :	
AUTORITÉ PARENTALE :			
Nom, prénom (mère) :		Cellulaire :	
Adresse courriel (mère) :			
Nom, prénom (père)		Cellulaire :	
Adresse courriel (père) :			

Voir la section coûts pour les frais

- Date limite pour déposer la demande d'admission : 14 février 2025 ;
- Seuls les dossiers complets et les demandes avec signatures seront traités ;
- Compte tenu de la forte période d'activité au cours de la période d'inscription, aucun accusé de réception ne sera retourné ;
- Une confirmation **d'acceptation**, de placement sur **la liste d'attente** ou **de refus** dans le PPP sera envoyée après analyse du dossier de votre enfant par le comité de sélection ;
- Notez que l'inscription officielle devra quand même être effectuée en février 2025 au CSSP.

Signature du parent

Date



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@csp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

Date de réception : _____

Demande d'admission 202_-202_ PPP Sports et aventure

Demande en cours d'année (hors période d'inscription officielle – tous les niveaux)

***** Ce document n'est pas une inscription officielle *****

Veillez remplir le formulaire et assurez-vous d'y joindre les éléments suivants :

- Dernier bulletin complet et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents
- Bulletin final de l'année précédente
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu
- Lettre de motivation d'environ 250 mots écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix * Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent à l'école secondaire du Mont-Bruno uniquement.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
Province :	Code postal :	Téléphone résidence :	
Date de naissance :		Numéro de fiche au CSSP :	
École primaire d'origine :		Niveau scolaire 2022-2023 :	
AUTORITÉ PARENTALE :			
Nom, prénom (mère) :		Cellulaire :	
Adresse courriel (mère) :			
Nom, prénom (père)		Cellulaire :	
Adresse courriel (père) :			

Voir la section coûts pour les frais

- Date limite pour déposer la demande d'admission : aucune ;
- Seuls les dossiers complets et les demandes avec signatures seront traités ;
- Aucun accusé de réception ne sera retourné ;
- Une confirmation **d'acceptation** ou de placement sur **la liste d'attente** ou **de refus** dans le PPP sera envoyée dans les plus brefs délais en fonction des places disponibles.
- Notez que l'inscription officielle devra quand même être effectuée en février 2025 au CSSP.

Signature du parent

Date